

VADE MECUM : PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION

Prise en charge partielle du financement au titre de la formation continue « longue durée »

* Avocats libéraux

www.fifpl.com

104 rue de Miromesnil,
75384 PARIS Cedex 08
01 55 80 50 00

* Avocats salariés

www.opcapl.com

Actaliens (siège social)
4, rue du Colonel Driant
75046 Paris Cedex 01
01 53 00 86 00

Pour information : montant du plafond de la prise en charge 2019 FIF-PL

Le montant de la prise en charge 2020 est inconnu au moment de la rédaction de ce document

Extrait :

Thèmes	Plafonds de prise en charge
Formation de longue durée <ul style="list-style-type: none">- 100 heures de formation minimum- Thèmes de formation entrant dans les critères de prise en charge 2018 de la profession- Une prise en charge tous les 3 ans	Prise en charge plafonnée à 70% du coût réel de la formation, limitée à 2 500€ par professionnel

ATTENTION

Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation.

Passé ce délai de 10 jours calendaires, la demande de prise en charge sera refusée.

La prise en charge d'une formation « longue durée » ne vient pas en déduction du budget annuel individuel. Toutefois, il est à préciser que la prise en charge des formations de longue durée relevant des fonds spécifiques n'est possible que dans la limite des fonds disponibles de ces fonds spécifiques

Préalablement à la formation

Demande de prise en charge =

A **enregistrer en ligne, préalablement au début de la formation**, sur le site de l'organisme (FIF-PL ou OPCA-PL).

Organisme de formation =

IFOMENE

21, rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06

Contact

Marie-José CHADELAT
01 70 64 17 07
ifomene@icp.fr

Informations relatives à la formation suivie :

IFOMENE fait partie de l'Institut Catholique de Paris (ICP), organisme de formation agréé :

numéro de déclaration d'activité 11752628875

Nombre de jours entiers : 16 jours

Date de début de stage : 7 février 2020

Date de fin de stage : 7 novembre 2020

Nombre d'heures de formation : 162 heures, dont 112 heures présentielles

Organisme où se déroule la Formation =

IXAD Formation se déroulant à la Mairie de Creil

Coût facturé par IFOMENE : **3 600 € TTC** (non assujetti à la TVA)

Possibilité de paiement fractionné, par **prélèvements automatiques sur une durée de 5 mois, à compter de l'inscription officielle.**

Contact :

Marion BRAUNER
Directrice Administrative Financière (IFOMENE)
m.brauner@icp.fr

*Pour tout aménagement de cet échéancier, il convient de vous rapprocher DIRECTEMENT de l'IFOMENE.
IXAD ne fixe ni ne perçoit les droits d'inscription des DU et demeure un intermédiaire totalement transparent quant à l'aspect financier de ceux-ci.*

Pièces à joindre lors de la demande de prise en charge :

1/ RIB

2/ Devis de l'organisme de formation (*Ci-après*)

3/ Programme détaillé (*Ci-après*)

4/ Photocopie de l'attestation de versement de la contribution professionnelle (URSSAF) (ou attestation d'exonération de cette contribution)

Si vous n'êtes pas en possession de ce document, il est téléchargeable sur le site de l'URSSAF.

Après la formation

Joindre le document du FIF-PL intitulé : **Attestation de présence et de règlement** à télécharger sur le site de l'organisme.

Ce document est à compléter par :

IFOMENE

21, rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06

Contact

Marie-José CHADELAT
01 70 64 17 07 ifomene@icp.fr



Institut de Formation à la Médiation et à la
Négociation – IFOMENE
Numéro Siret de l'Icp : 784280737 00015
Numéro d'organisme formateur agréé : 1175 26 288 75

DEVIS FORMATION DE BASE A LA MEDIATION En partenariat avec **IXAD** Année 2020 – DU 2 SENLIS

Calendrier 2020 :

DATES	HORAIRES	DATES
Vendredi 7 et samedi 8 février 2020	Vendredi et samedi : 09h - 12h 13h - 17h <i>Déjeuner libre</i>	Vendredi 3 et samedi 4 juillet 2020
Vendredi 27 et samedi 28 mars 2020		Vendredi 18 et samedi 19 septembre 2020
Vendredi 3 et samedi 4 avril 2020		Vendredi 16 et samedi 17 octobre 2020
Vendredi 5 et 6 juin 2020		Vendredi 6 et samedi 7 novembre 2020
	Durée Examen : 2h	EXAMEN : <i>Date définir</i>

THEMATIQUES	THEMATIQUES
Philosophie de la médiation et éthique du médiateur	Questionner, reformuler, la construction de la confiance
Médiation sociale (Prud'hommes et Cour d'appel)	La médiation conventionnelle : de la clause à l'accord
Médiation judiciaire	Médiation familiale : le conflit et l'argent
Le rôle des conseils à toutes les étapes des Médiations judiciaires et conventionnelles	Psychologie de l'individu en conflit
	+ 1 module optionnel facultatif) au choix dans le programme de Paris

Date de début de la formation : 7 février 2020

Date de fin de la formation : 7 novembre 2020

Organisme où se déroule la Formation = **IXAD** Faculté de Droit 1, Place Déliot, CS 10 629 LILLE CEDEX

Lieu : Formation se déroulant à Creil dans les locaux de la Mairie

Formation à temps plein : 8 sessions de 14h

en vue de l'obtention la 2^{nde} partie du Diplôme Universitaire de Médiateur.

Durée : Nombre d'heures de formation en présentiel : 112 h, soit 16 jours entiers

Montant des droits d'inscription (*non assujetti à la TVA*) :

Diplôme universitaire sur un an : **3 600 euros**

Fait à Paris, le



Stephen BENSIMON
Directeur de l'**IFOMENE**



icp.fr Institut Catholique de Paris
Ifomene

26 rue d'Assas – Bât J / 2^{ème} étage - 75270 Paris cedex 06
Tél. 33 (0)1 44 39 52 18 / 52 04 - Fax 33 (0)1 44 39 52 87 - Courriel : ifomene@icp.fr
Établissement privé d'enseignement supérieur – Association reconnue d'utilité publique



Formalités pour un paiement fractionné auprès de l'IFOMENE

Possibilité de paiement fractionné, par **prélèvements automatiques sur une durée de 5 mois, à compter de l'inscription officielle.**

Contact :

Marion BRAUNER

Directrice Administrative Financière (IFOMENE)

m.brauner@icp.fr

*Pour tout aménagement de cet échéancier, il convient de vous rapprocher DIRECTEMENT de l'IFOMENE.
IXAD ne fixe ni ne perçoit les droits d'inscription des DU et demeure un intermédiaire totalement transparent quant à l'aspect financier de ceux-ci.*

Document à renvoyer à l'IFOMENE :

- Le **mandat SEPA** (*Ci-après*) dûment rempli et signé, autorisant l'ICP à faire les prélèvements.
- Un RIB

C'est à la réception de ces documents que l'IFOMENE validera l'inscription.

Aucune attestation, ni diplôme ne pourra être délivré aux participant(e)s qui n'auraient pas réglé la totalité de leur formation.

MANDAT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Institut Catholique de Paris. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat
Case à remplir par ICP

fr58zzz421692

DEBITEUR

Votre **NOM/PRENOM** _____
Votre **ADRESSE** _____
Code Postal _____ **Ville :** _____

CREANCIER
Nom _____
Adresse _____
21 rue d'Assas
Code Postal / **75270** Ville : PARIS CEDEX 06

IBAN _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

BIC _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

N° Etudiant _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

NOM PRENOM de l'ETUDIANT _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

A : _____

Le : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Signature : _____

(Document à compléter et à retourner dans les huit jours par voie postale accompagné d'un RIB.
à l'adresse indiquée ci-dessus)

- Page 4 sur 8
action@ixad.fr



Programme détaillé du DU 2 - Sessions sur site

DU 2 - Devenir Médiateur, pour être soi-même Avocat-Médiateur - Lille

Objectifs pédagogiques généraux :

Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire de médiateur selon les critères du titre RNCP, de la FNCM et du FIF-PL

Méthodes et objectifs pédagogiques de la session :

1/3 de théorie et de méthodes. 2/3 de pratique.

Associer éthique et responsabilité, communication et médiation, droit et équité, techniques et mise en pratique.

Fiche(s) de lecture, examen écrit, mémoire de projet personnel et professionnel.

LILLE

Session	Dates	Horaires
Philosophie de la médiation et éthique du médiateur	Vendredi 7 et Samedi 8 février 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre

Formateur : Stephen BENSIMON

Fonctions, qualités : IFOMENE, Directeur du DU Médiation, Normalien, Philosophe, Consultant, Médiateur AME, Formateur CMAP, Enseignant Sciences- Po (Direction Formation continue), Expert

Contenu de la session : La médiation : une technique portée par une éthique.

Où le médiateur puise-t-il ses valeurs et concepts majeurs ?

D'Héraclite à Husserl, d'Afrique en Chine, théories et pratiques de notre médiation née de l'Ethique d'Aristote...

Déroulement de la session

Première journée : Formation théorique : Principes fondamentaux, Ethique et méthodes

Seconde journée : Exercices, mises en situation et cas pratiques

Session	Dates	Horaires
Médiation sociale (Prud'hommes et Cour d'appel)	Vendredi 27 et samedi 28 mars 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre

Formateur : Laurent DRUGEON

Fonctions, qualités : Avocat., Médiateur spécialiste d'analyse systémique. Formateur en Médiation à l'EDAGO (École des Avocats du Grand Ouest). Président de l'association ARMEGO et de la Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest, Responsable pédagogique IFOMENE

Contenu de la session : L'esprit de la justice sociale. Les spécificités des conflits individuels dans les entreprises. Identité sociale et travail. L'évolution des textes et des pratiques.

Jeux de rôles et méthodes. Avocats, juges et syndicalistes.

Déroulement de la session

Première journée : Formation théorique / exercices

Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse



Session	Dates	Horaires
Médiation judiciaire	Vendredi 3 et Samedi 4 avril 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h <i>Déjeuner libre</i>
<u>Formateur : Michèle WEIL GUTHMANN</u>		
<u>Fonctions, qualités :</u> Médiateur accrédité et Magistrat honoraire assermentée en France et en Suisse. Membre de l'AME, du CNPM et de l'Académie de la Médiation. Vice-Présidente du GEMME. Administratrice et de la Conférence internationale de la médiation pour la justice (CIMJ).		
<u>Contenu de la session :</u> Depuis la loi de 1995, juges, parties et avocats peuvent tenter une médiation à tout moment de tout procès civil ou commercial. Connaître et maîtriser le processus avec des juges et avocats, dans le respect des règles d'ordre public, de l'ordonnance à l'homologation.		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		
Session	Dates	Horaires
Le rôle des conseils à toutes les étapes des Médiations judiciaires et conventionnelles	Vendredi 5 et Samedi 6 juin 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h <i>Déjeuner libre</i>
<u>Formateur : Anne-Lise LEBRETON</u>		
<u>Fonctions, qualités :</u> Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux, Membre du comité scientifique du Centre National de Médiation des Avocats (CNMA). Présidente d'honneur FNUJA. Médiatrice AME, référencée CNMA.		
<u>Contenu de la session :</u> Le médiateur ne fait pas de droit mais concourt à une œuvre de justice. Comment être fiable et offrir sentiment d'équité, sécurité juridique et respect de l'ordre public ? Analyse de cas et jeux de rôles. Comparer Médiations conventionnelles et judiciaires. Expertise et médiation.		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		
Session	Dates	Horaires
Questionner, réformuler, la construction de la confiance	Vendredi 3 et Samedi 4 juillet 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h <i>Déjeuner libre</i>
<u>Formateurs : Léonore COUSIN</u>		
<u>Fonctions, qualités :</u> Médiatrice Entreprise et Famille Consultante en communication et réseaux sociaux. Spécialiste en relations interpersonnelles, gestion de communautés, amélioration des organisations. Diplômée du CELSA (communication et information) et de l'Université Paris V-la Sorbonne (sociologie)		
<u>Contenu de la session :</u> Questionner avec pertinence, organiser, relancer : deux outils primaires et primordiaux pour renforcer ses compétences, valables pour tous les actes de la vie, précieux pour franchir avec confiance les étapes de la médiation. Une méthode précieuse pour une pratique humaine efficace.		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		

Session	Dates	Horaires
La médiation conventionnelle : de la clause à l'accord	Vendredi 18 et Samedi 19 septembre 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
Formateur : Martine BOURRY D'ANTIN		
<i>Fonctions, qualités : AMCO, Pdte fondatrice de l'AME. Responsable de la commission ouverte médiation de l'Ordre des avocats de Paris, co-auteur de « Art et techniques de la médiation ».</i>		
<i>Contenu de la session : Le médiateur ne fait pas de droit mais il concourt à une œuvre de justice. Que faire pour être fiable et offrir sentiment d'équité, sécurité juridique et respect de l'ordre public ?</i>		
<i>Déroulement de la session : Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse</i>		
Session	Dates	Horaires
Médiation familiale : le conflit et l'argent	Vendredi 16 et Samedi 17 octobre 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
Formateur : Muriel PICARD-BACHELERIE		
<i>Fonctions, qualités : Médiatrice familiale diplômée d'Etat, Responsable préparation au diplôme d'état DEMF à l'IFOMENE, V-Pdte de l'Association pour la Médiation Familiale APMF.</i>		
<i>Contenu de la session : Entre règlement de compte affectif et règlement des comptes matériel, comment aborder les questions d'argent en médiation familiale ? Au-delà du litige (obligations alimentaires, liquidation de communauté, prestations compensatoires, successions...) « prendre en compte » les différents aspects.</i>		
<i>Déroulement de la session : Première journée : Formation théorique : Principes fondamentaux, Ethique et méthodes Seconde journée : Exercices, mises en situation et cas pratiques</i>		
Session	Dates	Horaires
Psychologie de l'individu en conflit	Vendredi 6 et Samedi 7 novembre 2020	Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
Formateur : Henri COHEN-SOLAL		
<i>Fonctions, qualités : Docteur en psychologie, Psychanalyste, PDT du Collège doctoral de Paris-Jérusalem, médiateur de groupes interculturels et de lieux ouverts à des jeunes en difficulté des banlieues de Paris, Jérusalem, Madagascar, La Réunion...</i>		
<i>Contenu de la session : Comment le conflit transforme. Penser en médiateur. La crise comme passage révélateur et régénératrice. Les modifications du psychisme chez l'individu ayant une perception conflictuelle de sa relation à l'autre et à lui-même.</i>		
<i>Déroulement de la session : Première journée : Formation théorique : Principes fondamentaux, Ethique et méthodes Seconde journée : Exercices, mises en situation et cas pratiques</i>		

Programme des modules optionnels du DU 2 – Session IFOMENE PARIS

1 module optionnel au choix (facultatif) - IFOMENE PARIS (10h)

Voir programme IFOMENE :

<https://www.icp.fr/formations/diplomes/diplomes-universitaires/diplome-universitaire-de-mEDIATEUR-2nde-partie-2229.kjsp?RH=11429522327430-145>

Rubrique : « **Programme** » puis :
 > Téléchargez le programme

* *
*

Examen – Modalités – Dates – Déroulement

Les consignes détaillées seront données en cours de formation par les intervenants IFOMENE

- Fiche(s) de lecture

Plan type sur ouvrage librement choisi (bibliographie fournie)

- Mémoire de projet personnel et professionnel

- soit un **travail de réflexion et d'approfondissement personnels**, selon vos centres d'intérêt
- soit un **projet d'action, utile et concret, de développement de la médiation.**

- Examen écrit

* Durée : 2 heures

* Horaires : 09h à 11h

* Date : **Vendredi 11 octobre 2019**

* Lieu : LILLE Locaux d'IXAD

* Contenu : Une liste de questions sera adressée à tous les participants dès le premier module, et l'examen portera sur un choix parmi ces questions.

* Attentes des correcteurs : Respect des règles d'éthiques et du cadre juridique, approche humaine et bon sens

* Date des résultats : **[non communiquée par IFOMENE]**

Correcteurs des épreuves

Membres de l'équipe pédagogiques IFOMENE (corrections signées).

* *
*

Pour toutes questions relatives à la thématique optionnelle, aux examens et résultats :

IFOMENE

21, rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06

Contact

Marie-José CHADELAT
01 70 64 17 07
ifomene@icp.fr

